

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2026**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 27 ; de présents = 23 ; de votants = 27

L'an deux mille vingt-six, le premier juillet à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

**Date de convocation : 25/06/2026**

**Date de publication : 03/07/2026**

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Eric YGER, Françoise LÉOST-TRÉMEL, Jean-Michel WILMET, Mélanie DEQUÉ, Antoine DEGUEN, Nathalie BONNOUVRIER, Alain BLOT, Nadège GOUY, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Sandrine BESSON, Magaly BOZEC, Séverine FROSTIN, Bénédicte RUISSEAU, Clément ROUSSEAU, Jérémy FRANCOIS, Sophie RIBAUT, Gérard TARDIF, Béatrice ROBINARD, Maëva MARCHIX, Nathan RENOUEL, Daniel YAHIA

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Maryam ABOU-MERHI (pouvoir à Magaly BOZEC), Claire PEYROTTE (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU), Thomas DUBOIS (pouvoir à Nadège GOUY), Dimitri GÉA (pouvoir à Maëva MARCHIX)

SECRETAIRE DE SEANCE : Antoine DEGUEN

◀◀ ▶▶

**AFFAIRE 2026.046 : BUDGET COMMUNE 2026 : DECISION MODIFICATIVE N°1**

Le Budget 2026 de la Commune doit faire l'objet d'une décision modificative pour incorporer le bien situé 4, Résidence le Chêne, dans le patrimoine de la commune.

Investissement	Dépenses	Recettes
op OPNV-2138 autres constructions-chapitre 041	82 000.00 €	
op OPNV-1328 autres subventions d'amortissements chapitre 041		82 000.00 €
<b>Totaux</b>	<b>82 000.00 €</b>	<b>82 000.00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

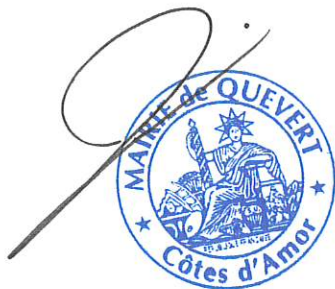
**A L'UNANIMITÉ**

**APPROUVE** la décision modificative présentée ci-dessus.

**CHARGE** Monsieur le Maire de procéder à ces virements de crédits.

**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**

**Le Maire,**  
**Philippe LANDURÉ**



Publié le 7 juillet 2026.